



INSTITUTION ADOUR

Hautes-Pyrénées

Gers

Landes

Pyrénées-Atlantiques

Reconquête de l'espace de mobilité de l'Adour entre Lafitole et Riscle

ATELIER EUROPEEN

« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept
d'Espace de mobilité »

Moulins, 22 et 23 Octobre 2009

Reconquête de l'espace de mobilité de l'Adour entre Lafitole et Riscle

Frédéric RE



ATELIER EUROPEEN

« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'Espace de mobilité »

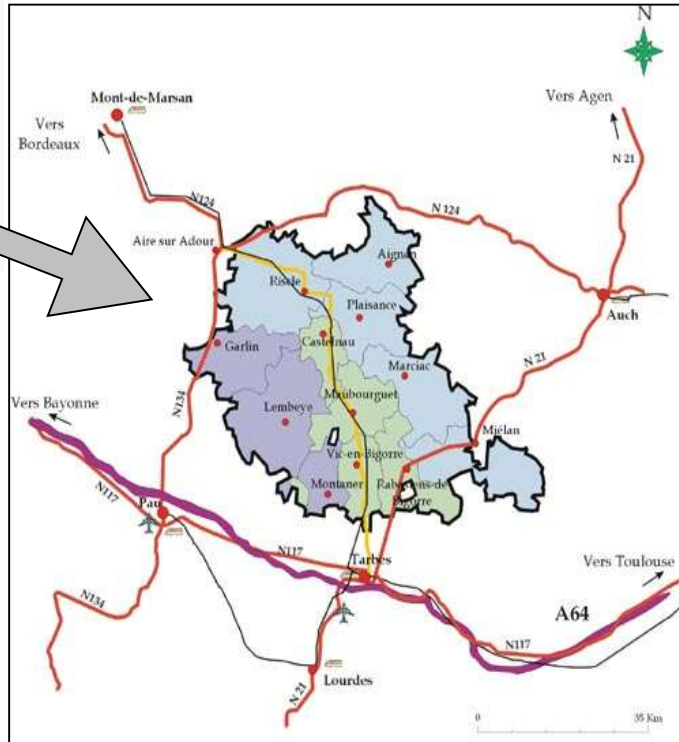
Moulins, 22 et 23 Octobre 2009

« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

PLAN DE L'INTERVENTION

- Le Contexte
- Les étapes de la démarche
- Les modes de gestion
- Suivi et évaluation du programme
- Les premières opérations de restauration

Le Contexte ?



Carte d'identité

Longueur: 335 Km

Superficie bassin versant: 17000 Km²

Pente: 0.2 %

Module: 35 m³

Débit journalier maximum connu: 685 m³

Pratiques agricoles: 50 % SAU maïs irrigué

Taux annuel d'érosion relative: 54 %

« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Pourquoi l'Adour ?

Cours d'eau à lit mobile

Masse d'eau en RNABE écologique

Gestion actuelle coûteuse, inefficace et incompatible avec les objectifs du SDAGE et de la DCE



« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Une Démarche locale ?

La zone test

Elle concerne :

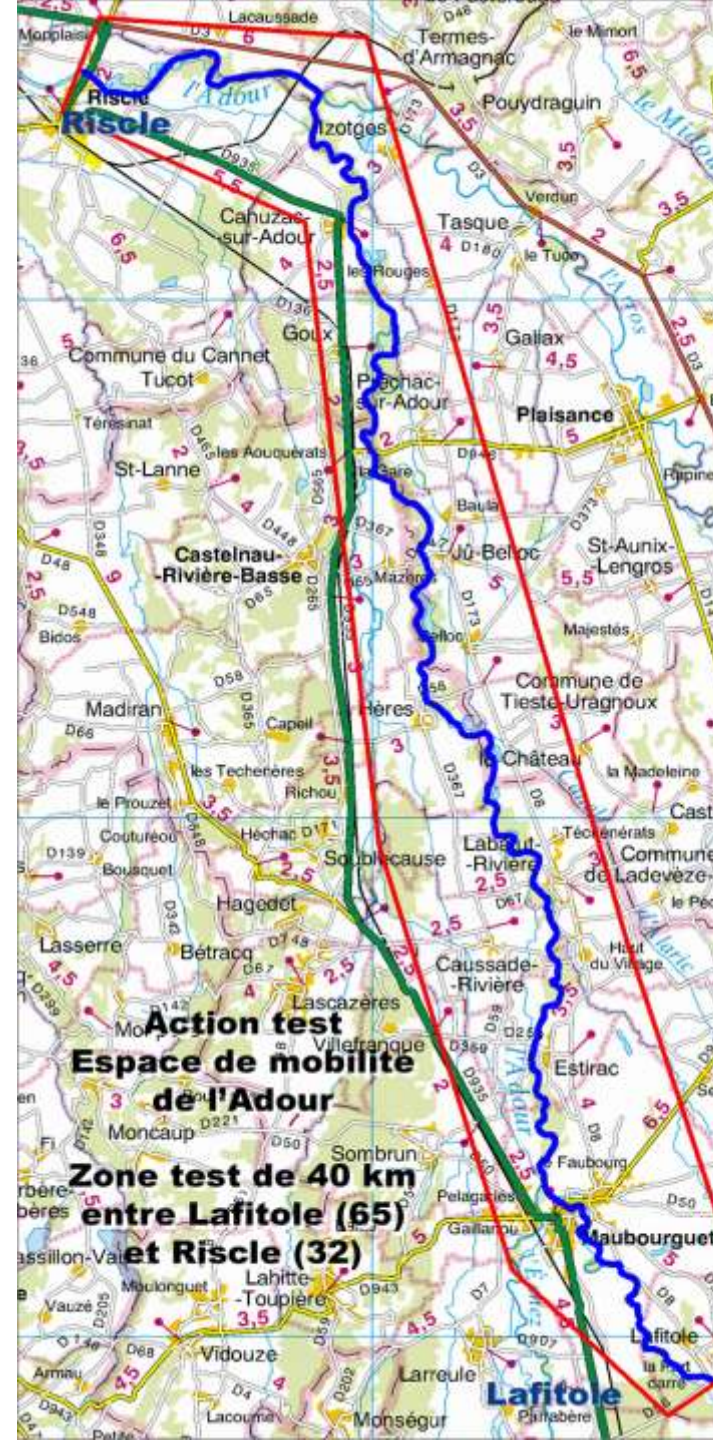
Deux départements (65 et 32)

Deux syndicats de rivière (SIDCEA et SIDCAA)

18 communes

44 km de cours d'eau

« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »



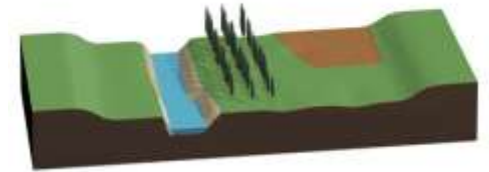
Les étapes de la démarches

1^{ère} phase –

- Analyse technique et réglementaire
- Définition de l'espace de mobilité fonctionnel
- Inventaire des enjeux territoriaux
- Élaboration d'outil de communication
- Information des structures syndicales



L'Adour vers 1950

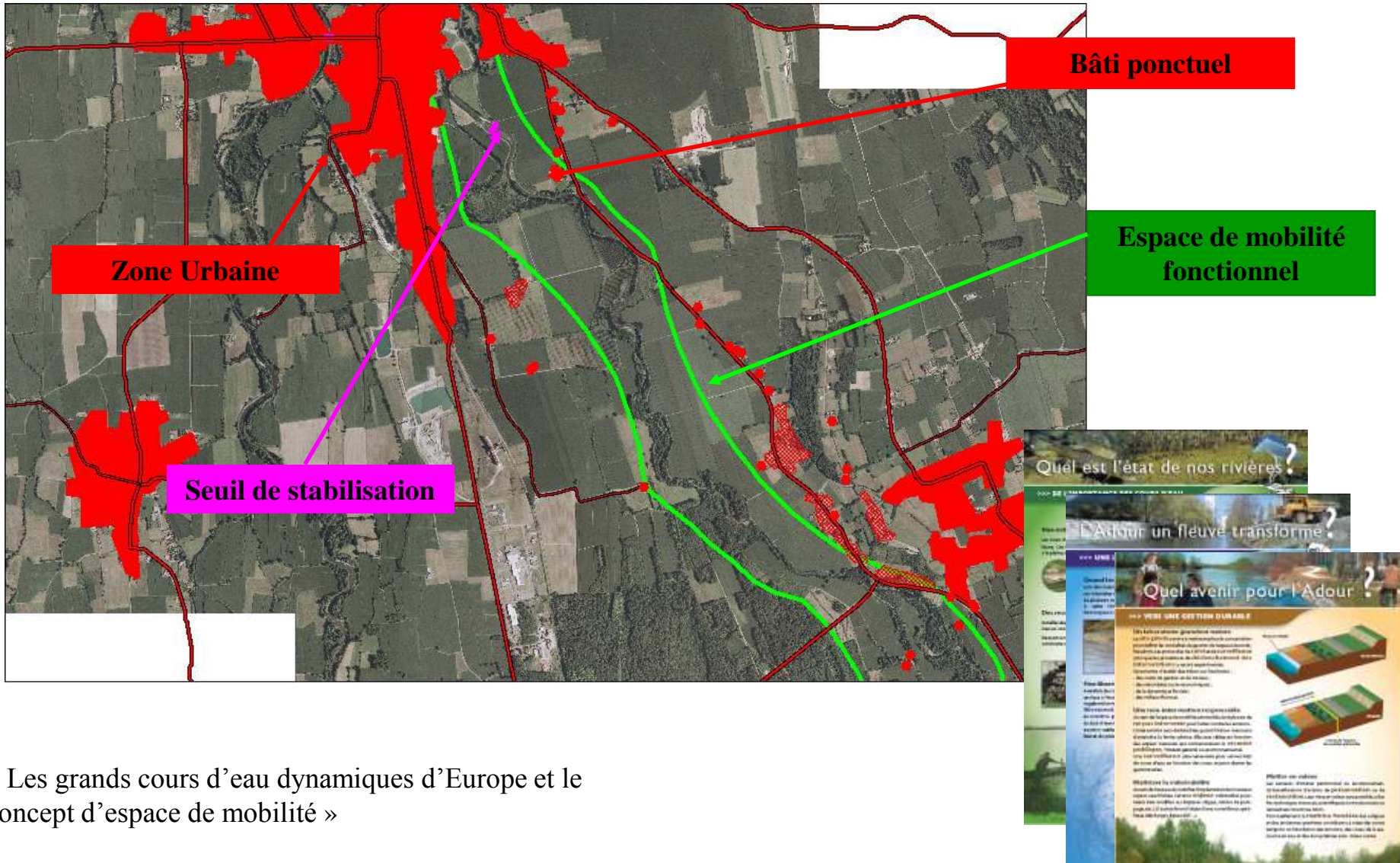


L'Adour aujourd'hui



« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Les étapes de la démarches



« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Les étapes de la démarches

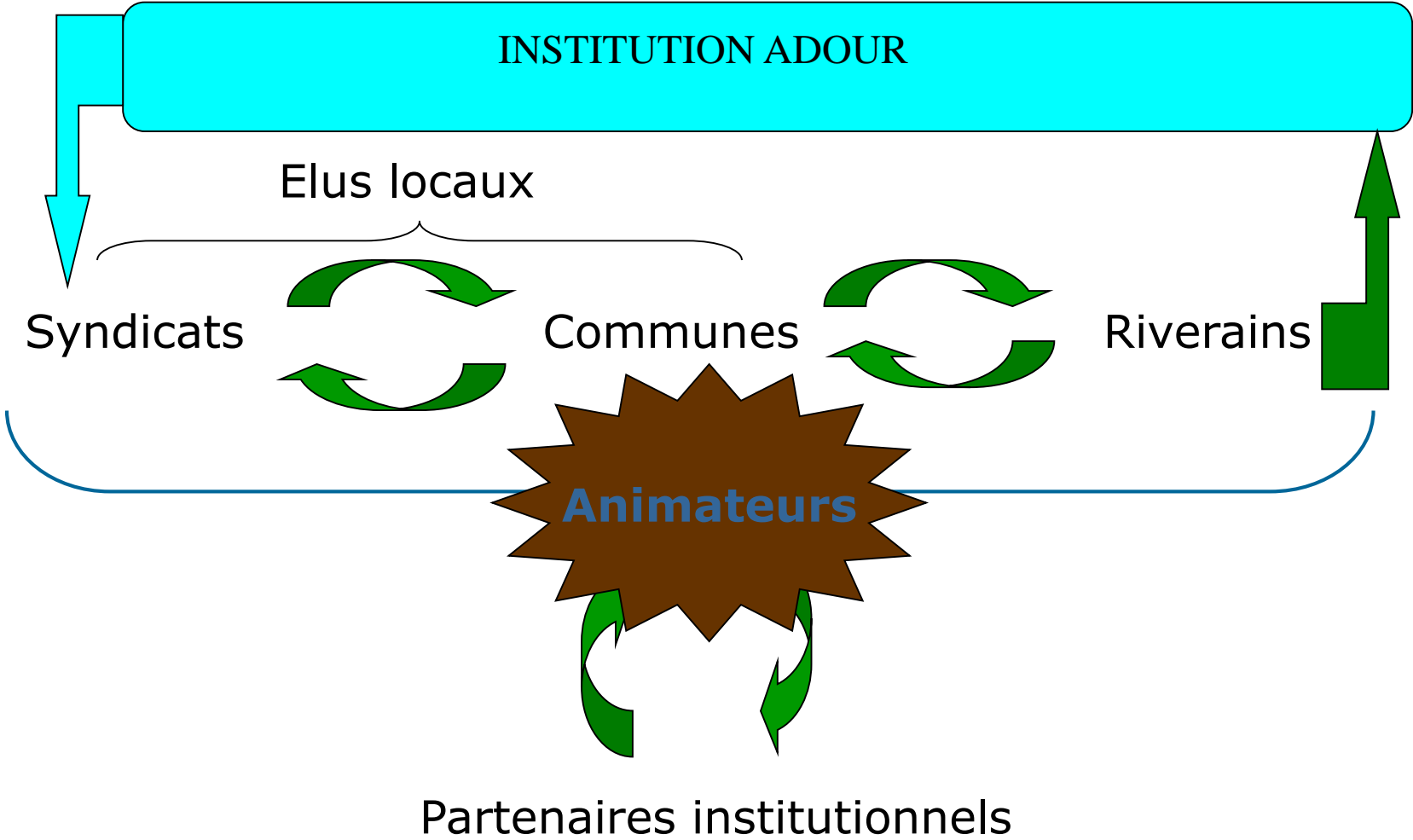
2^{ème} phase

- Concertation avec les élus locaux et les usagers riverains pour définir l'espace de mobilité admis
- Concertation pour définir les engagements des partenaires institutionnels
- Élaboration d'un programme d'actions et de gestion durable



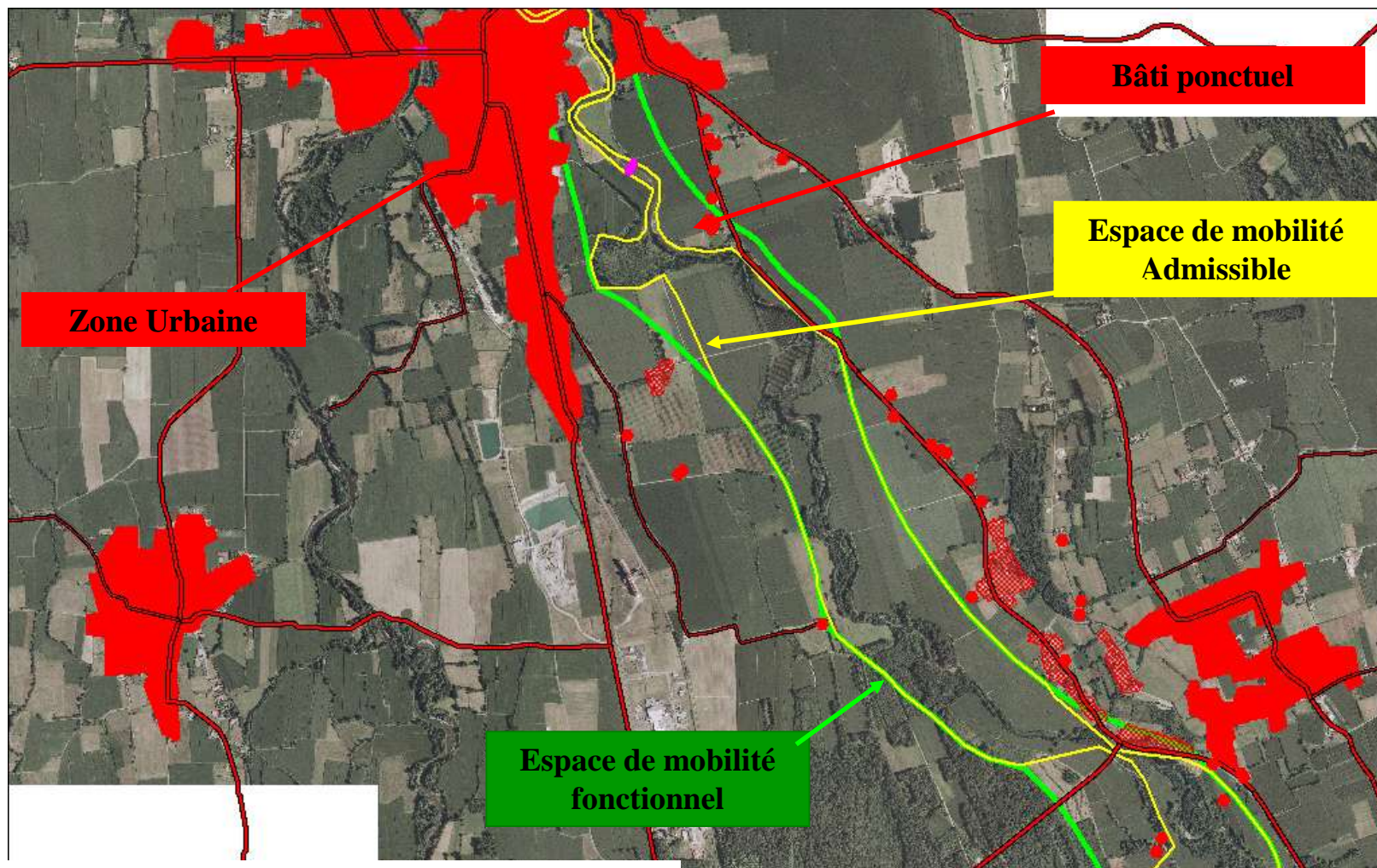
« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Les étapes de la démarches



« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Les étapes de la démarches



« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

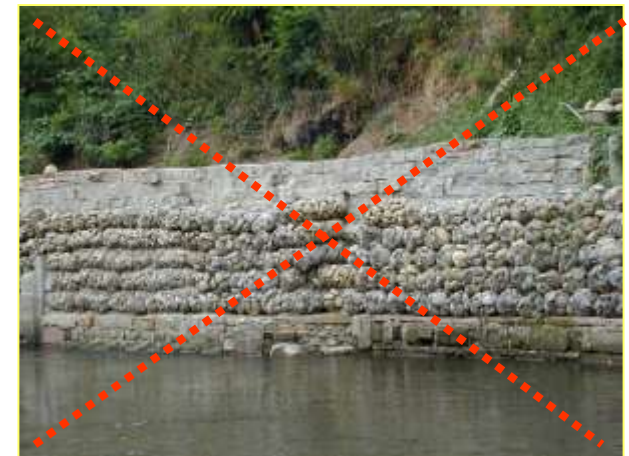
Les étapes de la démarche

Etapes	Lancement	Date de finalisation
Détermination des espaces de mobilité	Septembre 2005	Août 2006
Outil de communication	Septembre 2005	Août 2006
Engagement concertation locale	Octobre 2006	Décembre 2007
Rédaction du dossier DUP, Autorisation loi sur l'eau, DIG	Septembre 2007	Février 2008
Avis sur la recevabilité du dossier	Mars 2008	Fin Mai 2008
Dépôt du dossier pour mise en enquête publique	5 juin 2008	Recevabilité officielle 24 juin 2008
Lancement enquête publique	12 Août 2008	11 septembre 2008
Procès verbal des observations	11 septembre 2008	20 septembre 2008
Mémoire réponse Institution Adour	20 septembre 2008	13 Octobre 2008
Rapport du commissaire enquêteur	13 Octobre 2008	28 Octobre 2008
Arrêté interpréfectoral portant DIG, Autorisation loi sur l'eau et DUP	28 octobre 2008	2 avril 2009
Lancement procédure appel d'offre 1 ^{ère} tranche	13 Avril 2009	7 mai 2009
Étude complémentaire déplacement tertre de protection contre les crues	Février 2009	Juillet 2009
Réalisation 1 ^{er} tranche opérationnelle	Septembre 2009	Décembre 2009

« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Les modes de gestion

Au sein de l'espace de mobilité admissible, le principe premier est la non-intervention: protection de berge

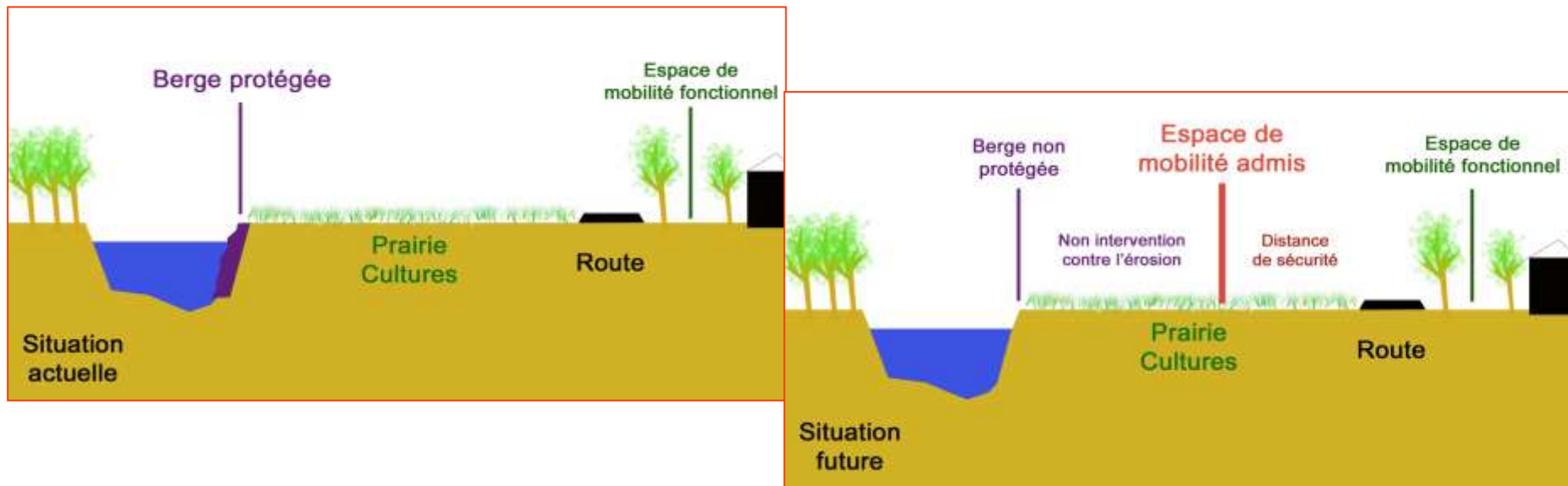


L'intervention est ciblée quand l'Adour menace d'atteindre la limite de l'espace de mobilité admissible et en fonction des enjeux

« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Les modes de gestion

Au sein de l'espace de mobilité admissible, le principe premier est la non-intervention: protection de berge



L'intervention est ciblée quand l'Adour menace d'atteindre la limite de l'espace de mobilité admissible et en fonction des enjeux

« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Les modes de gestion

D'autres types d'intervention sont possibles :

Réouverture de bras

Gestion des structures alluvionnaire

Restauration de la ripisylve, etc.



« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »



Les modes de gestion

Au sein de l'espace de mobilité admissible, le second principe est la maîtrise des enjeux:

Implantation limitée de nouveaux enjeux

Modification ou déplacement d'enjeux existants (digues, stations de pompage, routes, canaux ...)



Surveillance spécifique (anciennes décharges, lignes EDF, etc.)
et alerte

« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Le suivi et l'évaluation du programme

L'objectif est d'établir un bilan annuel et global de suivi évaluation du programme de gestion concernant l'espace de mobilité de l'Adour entre Lafitole et Riscle.

L'objectif principal du suivi de l'espace de mobilité est donc de répondre à trois types de questions :

Le suivi et l'évaluation du programme

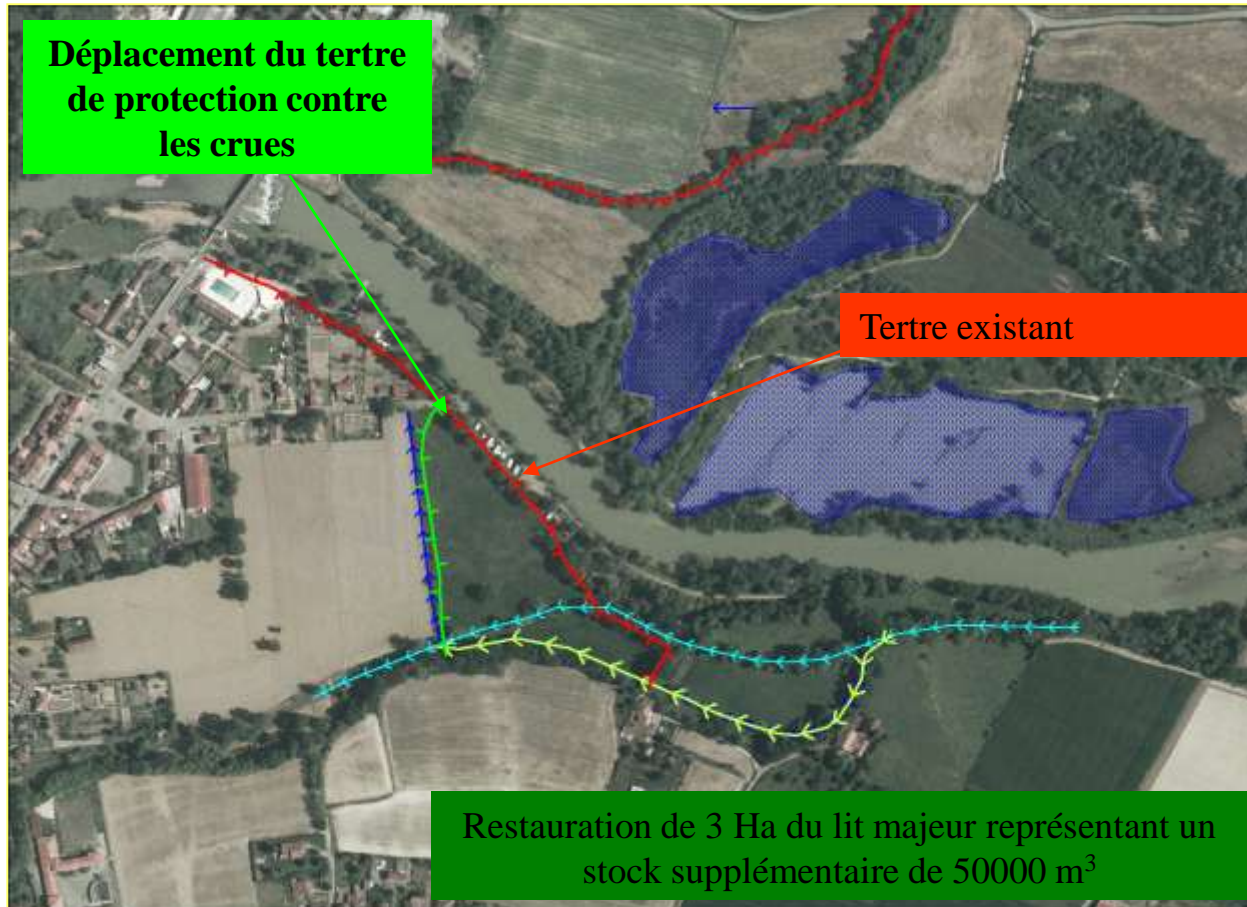
- 1. Quelles sont les caractéristiques des processus géodynamiques qui seront restaurés sur le cours d'eau suite à la mise en oeuvre de l'espace de mobilité (taux d'érosion latérale, stabilisation du fond du lit...) ?**
- 2. Cette restauration des processus physiques se traduit-elle par une amélioration notable du fonctionnement écologique des lits mineur, moyen et majeur de l'Adour (amélioration du fonctionnement du « corridor fluvial ») ?**
- 3. Quelle est l'évolution de la perception des riverains et des élus en termes de risques associés à la mobilité du lit du cours d'eau et comment évolue la prise en compte du nouvel espace de gestion dans l'aménagement du territoire et les documents d'urbanisme ?**

Les premières opération de restauration



Endiguement et inondation

Le site de Riscle / Camping



« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Endiguement et inondation

Le site de Riscle / Camping

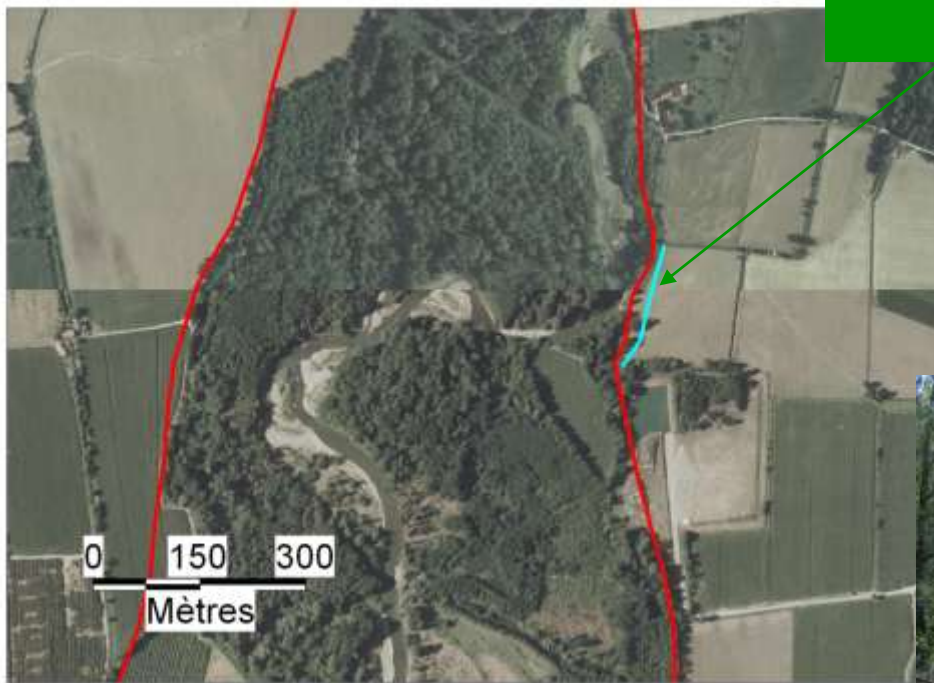


Restauration de 3 Ha du lit majeur représentant un stock supplémentaire de 50000 m³

« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Déplacement d'enjeux

Le canal de l'Alaric



Nouveau canal



« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Protection de berge

Protection de la route départementale N°8



« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Acquisition foncière

Communes	Propriétaires	Surface
Estirac	M. Blandin	1,407
Labatut/caussade	M. Lafourcade Eric	12,872
Labatut rivière	M. Harris	5,2
Izotges	Mme Demandes	1,9954
Izotges	M. Brescon	1,219
Izotges	M. Cazieux	3,2134
Riscle	M. Rhodes	3,0382
Izotges/Cahuzac	M. Cazieux	1,1766
	TOTAL	30,1216

« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »

Acquisition foncière

Environ 35 Ha pour 10 propriétaires



« Les grands cours d'eau dynamiques d'Europe et le concept d'espace de mobilité »